

Préparation à l'agrégation externe d'informatique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : AGINE01

Responsable pédagogique à Université Paris Cité :
Sylvain Schmitz schmitz@irif.fr

Forme de l'enseignement : en présentiel

Université partenaire : Sorbonne Université

Candidatures auprès de Sorbonne Université :

<https://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/masters/preparation-lagregation/agregation-externe-dinformatique>

OBJECTIFS

La préparation à l'agrégation d'informatique a un triple objectif :

- * consolider les connaissances acquises par les étudiantes et étudiants titulaires d'un master (ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent), en couvrant un large spectre de l'informatique ;
- * les préparer à passer dans les conditions les plus favorables le concours de l'agrégation d'informatique ;
- * les former au métier d'enseignant et enseignante, tant en lycée qu'en classes préparatoires.

COMPÉTENCES VISÉES

La préparation à l'agrégation d'informatique comprend :

- * une solide préparation aux épreuves écrites, couvrant le programme du concours ; ces cours sont complétés par des travaux dirigés et par des travaux sur machines permettant de s'assurer que les notions essentielles ont été bien assimilées ;
- * une préparation à l'oral, consistant d'une part en des cours présentés par les enseignantes et enseignants, illustrés par des développements réalisés par les étudiantes et étudiants et d'autre part en des leçons confiées aux étudiantes et étudiants, mais dont le plan est préparé en concertation avec le corps enseignant pour en améliorer la qualité ;
- * une préparation aux deux options étude de cas informatique et fondements de l'informatique. Les candidates et candidats au concours doivent choisir une de ces 2 options lors de l'inscription au concours, vraisemblablement courant septembre ;
- * l'organisation régulière d'épreuves écrites (concours blancs) et d'oraux blancs, permettant aux étudiants et étudiantes de se confronter aux conditions réelles du concours.

Programme

ORGANISATION

Référence formation :

Volume horaire : (merci d'indiquer le volume total)

Calendrier :

Rythme :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Lieu :

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

* Liste à puces des modules

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : XXX est Spécialisé dans...

Coordinateur pédagogique (*le cas échéant*) : XXX est Spécialisé dans...

Membres de la commission pédagogique (*le cas échéant*) :

XXX est Spécialisé dans...

XXX est Spécialisé dans...

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Xxxx Xxxx / Xxxx Xxxx / Xxxx Xxxx et

Par ordre alphabétique, sans utiliser de lettres capitales pour le nom

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

Nous accueillons dans cette formation qualifiante (non diplômante) de préparation à l'agrégation :

- * des étudiantes et étudiants en réorientation, qui justifient d'un master 2 ou équivalent (diplôme d'ingénierie ou ingénieur, par exemple) ;
- * des étudiantes et étudiants munis d'un doctorat (justifiant des compétences nécessaires en informatique).

PRÉ-REQUIS

Obtention du diplôme national de master d'informatique ou équivalent.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page : <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

300 euros, quel que soit votre profil.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* **Insertion professionnelle** : enseignement de l'informatique dans les lycées, classes préparatoires, premières années de l'enseignement supérieur.

* **Poursuite d'études** : doctorat, carrière de chercheur ou chercheuse dans des entreprises ou de grands organismes de recherche, carrière universitaire d'enseignant-chercheur.

Contacts

Contact administratif

Thomas Beraud

thomas.beraud@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum XX – Maximum XX

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins, Lieux multiples (se référer à l'onglet présentation)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation